fard nous apporte un jour un ouvrage plus étendu où il aura le loisir de donner à ces idées le développement qu'elles méritent.

Henri LÉVY-BRUHL.

Valentin Al. GEORGESCO, *Essai sur le mot « causa » dans le latin juridique. Étude de philologie juridique* : Bucarest, Imprimerie nationale, 1936, 55 pages.

LE MÊME, *Essai sur l'expression « lex contractus »* : Ibid., 1937, 68 pages.

Voici deux utiles et solides travaux, et qu'il convient d'autant plus de signaler aux lecteurs de cette *Revue* que la Société des Études latines s'est toujours efforcée d'être un trait d'union entre les latinistes et les romanistes. Il est intéressant de remarquer, à cet égard, que, parmi ceux qui s'adonnent avec le plus de méthode et de succès à l'étude du latin juridique, figurent deux savants roumains, l'auteur de ces brochures et M. Mathieu Nicolau, qu'une mort prématurée vient d'arracher brutalement à la science.

M. Georgesco trouve ici l'occasion d'exposer avec précision ses vues sur la philologie juridique, qui doit être l'auxiliaire, mais l'auxiliaire indispensable de la science du droit romain. Il n'en fait pas une fin en soi et, plus hardi que bien des romanistes actuels, il revendique pour cette science le droit de construire des théories générales, pourvu qu'elles soient élaborées dans un esprit historique, « en dehors de toute idée préconçue et de toute déformation due à nos habitudes de penser ». Mais, précisément, pour l'étude des concepts entreprise dans cet esprit, il est nécessaire de se livrer au préalable à un examen minutieux des termes techniques et de leurs divers emplois, examen que la corruption de beaucoup de textes classiques rend souvent très malaisé. A l'égal de « causa » et de la « lex contractus », beaucoup de ces termes devraient faire l'objet d'une monographie que nul plus que M. Georgesco n'est qualifié pour nous donner[1].

Henri LÉVY-BRUHL.

Latin médiéval et humanisme.

Guido de Columnis. Historia destructionis Troiae, ed. by Nathaniel Edward GRIFFIN : The Mediaeval Academy of America, Cambridge (Massachusetts), 1936, XVII-293 pages in-8°, 4 dollars.

L'*Historia destructionis Troiae* de Guido de Columnis avait joui d'une singulière faveur dans les derniers siècles du moyen âge. M. Griffin, qui

1. A la bibliographie de M. Georgesco sur le mot « causa », nous ajouterions, volontiers, le *Petit vocabulaire de droit romain*, de M. Monier, qui contient à ce mot (t. I, p. 48 et suiv.) une liste soigneusement établie des principaux sens de ce terme.

l'a étudiée pendant près de trente ans, n'en connaît pas moins de 136 manuscrits, et estime qu'un bon nombre ont pu échapper à ses investigations. Sept éditions se succédèrent sur une vingtaine d'années : 1473(?)-1494. Dès lors — à part quelques rares traductions — ce fut l'oubli, justifié si l'on ne considère que la médiocre valeur littéraire de l'œuvre et la naïveté de l'auteur, qui — il le déclare lui-même dans son prologue et dans son épilogue — peu satisfait des fictions de Virgile, d'Ovide et d'Homère, se fie à la relation authentique (!) de Dictys « de Grèce » ; seulement, comme il la juge trop sèche, il la pare au goût du jour, selon les meilleures règles des *dictamina*. Pourtant, le succès même d'une pareille œuvre nous oblige à en tenir compte. Sans parler de son influence littéraire (M. Griffin nous dit qu'elle s'est fait sentir sur Chaucer, Caxton et Shakespeare), les relations de faits d'armes ou d'entrevues de héros abondent en détails, pour nous fastidieux, mais qui ont dû être traduits graphiquement par les enlumineurs qui ont eu à illustrer la geste troyenne. Le problème des sources mérite aussi d'être examiné : Guido nous dit bien qu'il a suivi en tous points Dictys, mais il ne cite pas le modèle dont il s'est surtout inspiré : le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure. Toute sa mythologie serait à comparer avec celle des mythographes. M. Griffin nous fait d'ailleurs espérer une étude sur les sources, l'influence et la vie de Guido de Columnis. Sachons-lui gré, en attendant, de nous avoir rendue accessible l'*Historia destructionis Troiae*. Il lui était impossible, pour l'établissement du texte, de tenir compte de 136 manuscrits ; des sondages portant sur 94 d'entre eux l'ont convaincu de l'identité de leur contenu, les variantes ne portant que sur des détails de phraséologie et d'orthographe. Dès lors, il s'est contenté d'utiliser les cinq manuscrits les plus anciens (1334-1353 ; l'*Historia*, commencée en 1272, avait été reprise et achevée en 1287), de provenances assez diverses pour qu'on puisse admettre qu'ils représentent l'ensemble de la tradition ; quelques autres manuscrits, deux incunables, Dictys, le *Roman de Troie* et les textes de certaines traductions de l'*Historia* ont fourni occasionnellement quelques variantes, notamment en ce qui concerne l'orthographe des noms propres.

M. Hélin.

San Ildefonso, *De Virginitate Beatae Mariae*, Historia de su tradicion manuscrita, texte y commentario grammatical y estilistico, por Vicente Blanco Garcia : Madrid, 1937, petit in-8°, 268 pages, 8 planches.

Il y a quelque chose de singulier dans le cas de la publication à Madrid, en 1937, d'un ouvrage sur la virginité de Marie, dû à saint Ilde-

fonse, archevêque de Tolède. En des circonstances moins tragiques, on ne manquerait pas d'épiloguer sur ces rapprochements.

L'auteur a voulu étudier sous tous ses aspects le problème posé par l'examen de l'œuvre la plus célèbre de saint Ildefonse, le *De virginitate perpetua sanctae Mariae* (tel est le titre exact de l'œuvre latine). La première partie de l'ouvrage de V. Blanco comprend, avec l'édition du traité, l'étude de toutes les questions relatives au texte. C'est d'abord l'inventaire de la tradition manuscrite, dont les témoins les plus importants paraissent être un manuscrit de la cathédrale de Léon (ms. 22), du IX^e^ siècle, et un exemplaire de la cathédrale de Tolède (ms. 35-37), lui aussi du IX^e^ siècle. Le traité latin est contenu dans vingt-quatre témoins, tous décrits minutieusement par V. Blanco. Il y a dans ce nombre sept *Parisini* (à noter le *Parisinus lat.* 2855, daté de 950-951, source d'un nombre considérable de *recentiores*). L'auteur, qui se recommande de Dom Quentin et de P. Collomp, classe ses manuscrits et en présente un *stemma* où il est tenu compte des influences indirectes. Le classement des manuscrits en trois familles et les principes d'édition du texte sont soigneusement examinés. Sept planches nous présentent une page spécimen des principaux témoins. L'édition critique du texte occupe la majeure partie de l'ouvrage. Malgré l'usage de sigles collectifs à exposants variables, l'apparat critique, généralement très développé, est cependant facile à lire. Divers appendices sont consacrés à l'explication de passages difficiles, à des recherches sur la diffusion du traité et à l'inventaire des éditions qui ont vu le jour depuis trois siècles, ainsi qu'à des manuscrits qui présentent la traduction en langue vulgaire d'Alfonso Martinez, archiprêtre de Talavera (une planche reproduit une page du *Scorialensis* B-III-1, un des exemplaires de cette traduction). Tout ce travail, malgré quelques lenteurs, paraît excellent.

On ne saurait dire si V. Blanco a eu raison d'ajouter à son volume une seconde partie, plus courte, il est vrai, de caractère grammatical. Une édition qui présente le texte d'un ouvrage avec un bon appareil critique a des chances de faire une longue carrière. Tout ce qu'on y ajoute avant ou après est vite périmé. Cela est encore plus vrai quand il s'agit, je ne dis pas d'un commentaire courant grammatical, mais d'une étude sur la langue d'un auteur, travail pour lequel le terme de comparaison n'est pas toujours facile à déterminer et que des études parallèles, faites sur d'autres auteurs, ont vite fait de rendre incomplètes. Je n'hésiterai pas même à dire que tout développement un peu long sur l'histoire ou la critique du texte à éditer devrait, en principe, être publié en dehors de l'édition, celle-ci ne devant présenter que le rapide résumé des conclusions obtenues dans une étude distincte. Quoi qu'il en soit, V. Blanco nous donne du *De virginitate Mariae* un examen

grammatical, où il nous présente d'abord une série d'observations phonétiques et morphologiques sur la langue de l'auteur et des notes de syntaxe qui ont leur intérêt, puisqu'il s'agit d'une œuvre écrite en un latin de caractère local assez accentué, et destiné à être entendu du peuple. On signalera spécialement un lexique de termes propres à la langue de l'évêque de Tolède (déparé par de multiples fautes d'impression pour les mots grecs invoqués comme source). Vient ensuite une liste de mots poétiques et de mots proprement théologiques. L'étude du style passe rapidement sur l'essentiel, le mouvement de la phrase et l'ordre des mots, et s'attache surtout aux figures. La plus fréquente de ces figures est l'anaphore ; ce trait, joint à l'abondance des constructions symétriques, s'explique par le caractère assez populaire de l'ouvrage. Les clausules sont nombreuses, non seulement à la fin des phrases, mais à la fin des membres de phrases, soulignés souvent par des symétries d'expression. V. Blanco estime que la prose d'Ildefonse est plus rythmique que quantitative.

Le volume de V. Blanco a été publié par la « Junte pour le développement des études ». Six textes de latinité médiévale édités antérieurement à celui-ci dans l'espace de quelques années montrent la vitalité du « Centre d'études historiques » dans ce genre d'études et souligne le renouveau marqué à Madrid dans les travaux de latin. Souhaitons que de tels efforts ne soient pas complètement perdus ! Publié dans les conditions que l'on sait, l'ouvrage de V. Blanco peut bien être le gage de travaux à venir.

A. Dain.

Francis Bar, *Les épîtres latines de Raoul le Tourtier (1065?-1114?). Étude de sources. La légende d'Ami et d'Amile* : Paris, E. Droz, 1937, 288 pages.

M. Francis Bar présente dans ce volume le résultat de ses patientes et fructueuses recherches sur les sources des épîtres latines de Raoul le Tourtier ; ces onze pièces de vers, que, seul, le manuscrit 1357 du fonds de la reine Christine à la Bibliothèque Vaticane nous a conservées, ont été soigneusement éditées naguère par les soins de l'Académie américaine de Rome[1], et M. Bar, après avoir revu de très près l'original, n'a eu que peu de corrections à apporter à cette publication. Le but qu'il poursuit lui-même est de retrouver les thèmes d'inspiration et d'étudier les moyens d'expression du moine de Fleury-sur-Loire ; pour ce faire, il analyse une à une chacune des épîtres et, après en avoir donné un ré-

1. Marbury B. Ogle et Dorothy M. Schullian, *Radulfi Tortarii Carmina*, dans *Papers and monographs of the American Academy in Rome*, Rome, 1933.

sumé détaillé, il établit des rapprochements avec des œuvres similaires de l'Antiquité et du haut moyen âge.

Ces épîtres sont d'un intérêt varié ; si quelques-unes ne sont guère que de simples pastiches d'œuvres classiques, certaines ont un caractère personnel, comme le récit du voyage de Raoul en Normandie (ép. IX) ; une autre rapporte des faits historiques contemporains dont Raoul ne fut pas le témoin, mais qu'il connaît par des sources directes : c'est l'épître VII qui raconte les combats de Bohémond Ier, prince d'Antioche, contre l'empereur Alexis Ier Comnène. M. Bar montre que le récit des événements n'est pas seulement emprunté au manuscrit 6190 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris, venu de Saint-Benoît-sur-Loire, mais que des détails que l'on ne trouve pas dans cette chronique ne peuvent venir que de témoignages oraux.

M. Bar accorde une attention toute particulière à l'épître II, sur l'amitié, qui raconte la légende d'Ami et d'Amile et, bien qu'il se défende de vouloir contribuer à « l'étude folklorique du thème », il arrive, par des rapprochements minutieux avec les textes du moyen âge français qui rapportent cette légende, à prouver que Raoul le Tourtier ne s'est pas inspiré de la chanson française d'Ami et d'Amile dont le texte nous est parvenu, mais qu'il suit un texte plus ancien d'une chanson de geste aujourd'hui perdue qui sert également de source à la *Chanson*, et il souligne avec à-propos ce « respect d'un clerc du XIIe siècle pour un poème en langue vulgaire ».

Mais, si les thèmes d'inspiration sont d'origines variées, la forme est surtout empruntée aux auteurs classiques latins et les réminiscences foisonnent. M. Bar, dont la connaissance de l'Antiquité est sûre et profonde, les note au passage avec un soin attentif ; aucun rapprochement ne lui échappe et l'on serait presque tenté de trouver qu'il pousse trop loin ce souci et que Raoul a bien pu tirer de lui-même certaines formes qui se retrouvent également ailleurs. C'est surtout d'Ovide, de Virgile et d'Horace qu'il est imprégné, mais l'Antiquité latine lui fournit d'autres sources, notamment Stace, Lucain, Lucrèce, Perse et Juvénal. Il ne semble pas, par contre, devoir beaucoup à la littérature grecque, et les auteurs chrétiens comme Boèce ou Prudence l'inspirent peu ; dans la Bible, c'est surtout à l'Ecclésiastique qu'il puise.

Nous souscrirons volontiers au jugement que porte l'auteur en terminant son étude, à savoir qu'il est juste d' « accorder quelque estime à ce prud'homme qui fut un bon lettré et, somme toute, sut écrire en vers latins ». Nous saurons gré à M. Bar de nous l'avoir fait mieux connaître et de nous avoir donné une étude dont l'intérêt dépasse Raoul le Tourtier, qui met en lumière la renaissance des études latines à l'ab-

baye de Fleury-sur-Loire et qui nous permet d'apprécier quelle pouvait être la connaissance de l'Antiquité chez un moine à l'aube du XII^e siècle.

Jeanne VIELLIARD.

Ouvrages scolaires.

Le dictionnaire latin-français du baccalauréat, par H. BORNECQUE et F. CAUËT, 3^e édition : Paris, Belin, 1938.

Cette troisième édition d'un Dictionnaire dont j'ai déjà signalé ici (t. XIV, p. 222) l'originalité et les mérites pratiques a été l'occasion de corrections utiles (cf. les articles *asperare*, *excedere*, *exciere*, *fuga*, *recessus*, *reddere*, *superesse*, etc.), et, surtout, elle est enrichie d'un supplément où M. Cauët a groupé plus de 1,200 mots qui avaient été, dans la première édition, sacrifiés pour la brièveté. Il ne restera plus, dans une prochaine édition, qu'à les faire entrer dans le corps du volume. Quelques cartes ajoutées à la fin de l'ouvrage empêcheront peut-être des contresens géographiques.

J. MAROUZEAU.

A. BAZOUIN, *Les textes latins. Classe de troisième* : Paris, Hachette, 238 pages.

Ce livre est-il destiné au professeur ou à l'élève? S'il doit être mis entre les mains de l'élève, d'aucuns s'étonneront d'y voir figurer la traduction. Je sais bien qu'aujourd'hui toute une école estime que mettre l'élève en possession du sens d'un passage avant de le lui faire traduire est d'une bonne méthode pédagogique, et ce n'est point ici le lieu de discuter cette opinion. S'il est réservé au professeur, on regrettera que l'élève ne puisse bénéficier des remarquables notices introduisant les passages cités. Remarquables, elles le sont à tout point de vue, et en particulier à l'égard de l'explication littéraire. Émanant d'un homme de goût auquel les textes ont confié tous leurs secrets, elles sont très propres à former le jugement des élèves en éveillant à la fois leur intérêt et leur attention. Ce commentaire est un excellent complément du choix si heureux de textes déjà publié par l'auteur.

A. GUILLEMIN.

Th. SIMENSCHY, *Gramatica limbii latine* : Editia a IV-a, Chisinaü, 1937, 225 pages.

Ce livre, plus encore qu'une grammaire latine, est un manuel de langue latine, car il comprend phonétique, morphologie, syntaxe, stylistique, prosodie, métrique, le tout réduit aux proportions de l'enseignement